



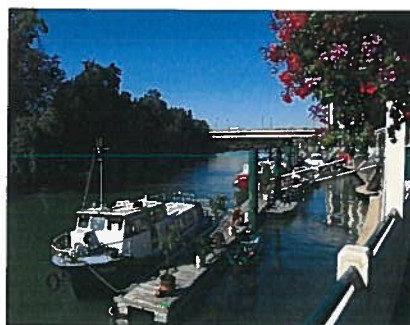
Nogent_{sur}marne



DEMANDE D'ENTREE DANS LE RESEAU OMS **POUR LA COMMUNE DE NOGENT SUR MARNE**

Le dossier est composé de 2 documents :



- ✓ d'un audit urbain, accompagné
- ✓ de la lettre d'engagement de Monsieur le Maire



Le dossier a été élaboré par :
la Maison Sociale, la Fondation Favier
et le concours des professions de
santé libérale.



SOMMAIRE

 Demande de labellisation « <i>Bien vieillir – Vivre ensemble</i> » Engagement à respecter le Cahier des Charges.	
 Rapport sur l'état des lieux avant la labellisation.....	P. 3
1 – Fiche d'identité de la collectivité.....	P. 3
Composition du comité de pilotage.....	P. 4
2 – Profil de la Commune.....	P. 5
- Caractéristiques géographiques et topographiques,	
- Caractéristiques démographiques générales et spécifiques aux plus de 65 ans,	
- Caractéristiques sociales et économiques, le type d'habitation et le mode d'occupation prédominant,	
- Répartition et proximité des services publics, les commerces et les transports en commun,	
- Les pôles administratifs et commerciaux,	
- Infrastructures routières et les transports.	
3 – Projet, actions et infrastructures déjà en place....	P. 11
Sommaire détaillé.....	P. 12
BIEN DANS SA VILLE.....	13 à 15
BIEN DANS SES DROITS.....	16
BIEN CHEZ SOI.....	16 à 18
BIEN DANS SON CORPS.....	19
BIEN SOIGNE.....	20 et 21
BIEN DANS SA TETE.....	21
Constat.....	22
Point sur les engagements concrétisés.....	22
Grand projet en cours d'étude.....	23 et 24
Lexique.....	P. 25

Rapport sur l'état des lieux avant la labellisation (au temps T0).

1- Fiche d'identité de la Collectivité

Collectivité : Commune de Nogent-sur-Marne

Situation : Square d'Estienne d'Orves
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Démographie : 30 912 habitants (en 2007)

La Collectivité est représentée par

- ✓ **Jacques J-P MARTIN**, Maire, Conseiller Général du Val de Marne,
Président de la Communauté d'Agglomération Nogent / le Perreux.

Les coordonnées des référents « *Bien vieillir-Vivre ensemble* »

✓ L'Elu

Madame Thérèse-Marie THOMÉ

Tél. : 01.43.24.62.37 (secrétariat) 01.43.24.62.73 (ligne directe)

Courriel : rias@ville-nogentsurmarne.fr

✓ Le Chef de projet

Madame Cécile JURÉ

Tél. : 01.48.71.52.45 (secrétariat) 01.48.71.22.41 (ligne directe).

Courriel : direction.affairesociales-ccas@ville-nogentsurmarne.fr

Composition du Comité de pilotage

- ✓ **L'élu référent « *Bien vieillir–Vivre ensemble* » ;**
Madame Thérèse-Marie THOMÉ, Maire-Adjoint délégué à l'Action Sociale,

- ✓ **Un Chef de projet ayant les compétences méthodologiques requises pour mener le suivi et qui sera garant de la bonne conduite du projet ;**
Madame Muriel BERNAVILLE, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

- ✓ **Un représentant des institutions de santé de la Ville si possible compétent en gérontologie ;**
Monsieur Christophe MOMPLOT, Infirmier libéral,

- ✓ **Un représentant d'organisations de personnes âgées ;**
Madame Gaëlle LEANDRI, Directrice adjointe de la fondation Favier.

2- Profil de la Commune

Les caractéristiques ci-après définies, permettent de prendre connaissance du contexte général du territoire, des problèmes et défis qui se posent dans le milieu quant aux besoins des personnes âgées.

Ces éléments trouvent notamment leur source dans la préface du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Nogent, approuvé en février 2001, le guide municipal 2009 et le site de l'Insee.

Caractéristiques géographiques

La ville de Nogent-sur-Marne est située à 9 kilomètres de la Porte de Vincennes et s'étend sur 280 hectares.

Son territoire presque entièrement urbanisé, est limité par les Communes de Paris - Bois de Vincennes (à l'ouest), Fontenay sous bois (au Nord), le Perreux sur Marne (à l'Est) et Champigny-sur-Marne et Joinville le Pont (au Sud).

Bordée par le Bois de Vincennes et la Marne, la ville de Nogent bénéficie d'une situation géographique d'exception.

Son réseau de transport qui la relie à Paris, à Marne la Vallée à Orly et à Roissy Charles de Gaulle, en font l'une des Villes les plus agréables de l'Est Parisien.

Cette notoriété est confortée par la volonté de voir s'installer une variété des services proposés à la population, pour toutes les générations confondues.

Depuis 1999, Nogent et le Perreux forment la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, présidée alternativement par Messieurs Jacques J-P MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne et Conseiller Régional du Val de Marne et Monsieur Gilles CARREZ, Député-Maire du Perreux sur Marne.

Caractéristiques topographiques

Le relief et la géologie

Située sur l'extrémité des pentes de la longue colline de Belleville, son point culminant est de 90 mètres, à la limite de la commune de Fontenay-sous-bois.

Ce sont sur les pentes variables de cette colline, orientées au sud et s'étalant jusqu'aux bords de la Marne (altitude de 36 mètres) que se sont étagées les constructions.

La topographie de Nogent présente principalement un relief de versant dont les altitudes varient entre +30 et + 100 mètres NGF délimité au Nord par le plateau de Fontenay et au Sud par la plaine alluviale de la Marne.

L'hydrologie

La ville de Nogent est concernée par la servitude de zone inondable du Plan de Prévention du Risque Inondation. Elle a connu des crues 1910 et 1924.

La végétation

De grandes propriétés au 18^{ème} siècle disposaient de parcs et jardins à la française. Ces espaces sont encore grandement présents sur le territoire ce qui constitue le juste équilibre avec une urbanisation relativement dense.

D'autres espaces participent au verdissement de la Commune, tels les parcs et jardins publics, les squares, les espaces du Stade, l'Île des Loups, l'itinéraire de promenade des Bords de Marne ainsi que les plantations d'alignement qui soulignent les principaux axes de la Ville.

L'accent est mis pour conserver, valoriser, améliorer et développer le cadre de vie Nogentais et la végétation du territoire. Des projets d'envergure sont lancés pour préserver et conserver ce patrimoine végétal.

L'IAURIF est missionné pour la réalisation d'un Plan Vert.

Un contrat de plan avec la Région est engagé pour améliorer prioritairement les bords de Marne et leur liaison avec le bois de Vincennes.

Des projets de trame verte d'agglomération et de mise en valeur des vallées sont proposés.

Les vestiges architecturaux

La commune de Nogent dispose d'un potentiel archéologique certain. La définition et le positionnement de sites archéologiques datant du haut Moyen-âge mais aussi un certain nombre de vestiges de la sorte, pourraient être révélés lors de travaux d'aménagement futurs.

Caractéristiques démographiques générales

Nogent-sur-Marne est le chef-lieu de sous-préfecture du Val de Marne située en première couronne de la région Ile de France. C'est une Commune résidentielle dont la population atteint environ les 30 630 habitants au dernier recensement intermédiaire.

Les secteurs les plus denses (Habitants / Hectare)

- Place Leclerc ⇒ 166,
- Quartier des maréchaux ⇒ 162,
- Centre ville ⇒ 129,
- Quartier du port ⇒ 129,
- Hauts-de Nogent ⇒ 97.

Les secteurs les moins denses (Habitants²² / Hectare)

- Quartier dit « des retranchés du bois de Vincennes» ⇒ 68,
- Coteau ⇒ 56,
- Coulmiers / Mairie ⇒ 39.

Caractéristiques démographiques spécifiques aux plus de 65 ans

La population nogentaise compte parmi ses 30 630 Nogentais, 6 110 personnes de + de 60 ans ; soit 19,9 % de la population du territoire.

Ci-après, une répartition chiffrée des séniors nogentais, **par tranche d'âge** :

- 60-64 ans, 1147,
- 65-69 ans, 1158,
- 70-74 ans, 1143,
- 75-79 ans, 1106,
- 80-84 ans, 459,
- 85-89 ans, 529,
- 90-94 ans, 252,
- 95 ans et +, 50.

Hormis les structures d'accueil qui concernent les + de 65 ans et qui concentrent cette population dépendante, les familles nogentaises sont dispersées à travers la Ville.

Il n'existe pas d'autre concentration ni de regroupement de cette population.

Caractéristiques sociales et économiques

La croissance démographique de la Commune entre 1990 et 2000 est de + 1,29% par an, soit une augmentation d'environ 327 habitants/an.

Environ 40% de la population présente à Nogent-sur-Marne en 1990 n'habitait pas dans la commune en 1982.

Le bilan migratoire fait apparaître :

- une forte attractivité pour des jeunes ménages 20/35 ans a priori sans enfant,
- une tendance au départ pour les familles avec de jeunes enfants (0-10 ans),
- un solde positif important pour la classe 40-44 ans avec des enfants-adolescents,
- une population de plus de 60 ans supérieure à la moyenne départementale ; 22,6% à Nogent et 16,5% dans le département,
- Augmentation des ménages de petite taille : 66% des ménages domiciliés à Nogent sont composés d'une ou 2 personnes (57% dans le département).

Type d'habitation et mode d'occupation prédominant

Caractère résidentiel

Autour d'un noyau central et des deux principaux axes routiers de la Ville, composés en majorité d'immeubles collectifs, des pavillons individuels et des petits immeubles bas ont été construits, conférant à Nogent, un caractère résidentiel de qualité.

Le développement de la ville a accentué ce contraste entre quartiers denses et quartiers pavillonnaires.

Patrimoine de qualité

Nogent-sur-Marne a gardé de nombreux témoins de son passé historique, notamment des maisons de villégiature de la fin du 19^{ème} siècle. On peut citer la Maison Nationale de Retraite des Artistes ou l'Hôtel des Coignard.

Le Quartier du Bois de Vincennes

Forme une ceinture végétale à l'ouest de la Commune. Il est délimité, côté Nogent, par la voie ferrée du R.E.R. et côté Paris, par le Bois de Vincennes.

Ce quartier est constitué de parcelles assez vastes, sur lesquelles se sont implantées de grandes demeures bourgeoises et plus récemment, des immeubles résidentiels dans un environnement vert.

Le quartier des Hauts de Nogent

Situé au nord-ouest du boulevard de Strasbourg, c'est un secteur homogène de pavillons de type « parisiens », du début du XX^{ème} siècle, édifiés sur des parcelles d'une largeur relativement étroite et de surface moyenne. Ce quartier présente un tissu pavillonnaire serré avec des façades alignées sur rue et des cœurs d'îlots plantés. Les jardins de l'habitat représentent une masse végétale importante dans le paysage de la ville.

Le triangle compris entre le boulevard Gambetta (R.D.40) et la rue de Fontenay bénéficie de la proximité de la gare et du bois et présente une richesse architecturale et urbaine particulière : de petits immeubles collectifs résidentiels se sont insérés dans le tissu, en alternance avec des maisons organisées autour des rues « villa » ou impasses à la structure homogène.

Le quartier dit « des Maréchaux »

Situé au nord-est de la Commune, autour du boulevard de Strasbourg, il rassemble de nombreux immeubles collectifs (en majeure partie du logement social construit à partir des années 50 jusqu'à nos jours), entourés d'espaces verts. Le quartier s'articule autour du quartier Maréchal Foch, souligné par un alignement d'arbres. Autour de la route de Stalingrad, tissu mixte et relativement vétuste, représente actuellement un secteur en mutation.

Le quartier du centre ville

Il constitue le cœur historique de la ville. Son habitat, en grande partie vétuste, a fait l'objet d'une rénovation débutée dans les années 1980 avec l'édification d'immeubles d'un certain confort possédant des commerces en rez-de-chaussée en vue de maintien de l'activité locale. Une campagne de ravalement a été menée afin d'entretenir le patrimoine existant. L'espace public, les rues et la place du marché ont été réaménagés.

Son tissu urbain, resserré et dense, présente des caractéristiques de morphologie urbaine et patrimoine bâti, tout à fait remarquables. En effet, se juxtaposent des typologies de bâtis de différentes époques :

- anciennes maisons rurales réhabilitées,
- maisons de bourg du XIX^{ème} siècle,
- immeubles de rapport XIX^{ème} et art Nouveau.

Cette diversité architecturale s'inscrit dans une trame urbaine homogène.

Un réseau piétonnier que la ville souhaite préserver et mettre en valeur, traverse de nombreux cœurs d'îlots.

Le quartier Gallieni

Il constitue une zone de transition entre les zones denses du centre-ville et du quartier des Maréchaux et mêle des activités de tailles diverses au tissu résidentiel.

Le quartier de Coulmiers

Accueillant l'hôtel de Ville et le Palais de arts et des fêtes, ce quartier prolonge le centre ville jusqu'à la place de l'Europe et la gare SNCF en limite du Perreux. Il assure une liaison entre le centre ville et le quartier d'habitat des Maréchaux. L'Hôtel de Ville bénéficie d'une vue relativement dégagée vers la vallée et est visible depuis le pont de Nogent.

Ce quartier pavillonnaire structuré autour de deux axes principaux nord-sud, s'est constitué à partir de la division successive d'anciennes grandes propriétés du XVIII^{ème} siècle dont il a conservé de belles traces (jardins du Couvent et la Maison de la Santé).

Côté ouest de la rue de Coulmiers, les propriétés sont souvent à un niveau supérieur à celui de la chaussée qui se trouve ainsi bordée par un mur de soutènement ancien, présentant une certaine qualité architecturale. A l'est, la rue est bordée de pavillons qui dominent le talus de la ZAC Albert 1^{er} longeant la voie ferrée.

Le quartier du Port

Bouleversé par la réalisation de l'autoroute A86, le quartier a été l'objet d'une profonde restructuration avec la réalisation d'un ensemble d'habitations collectives accompagné d'équipements hôteliers.

Le port de Plaisance, aménagé en 1966, font de ce secteur un lieu d'animation important et est aménagé de pontons pour la navigation de plaisance.

Le quartier du « Coteau »

Dominant la Marne, il forme une pente orientée au sud, l'habitat individuel, largement dominant, y côtoie des immeubles résidentiels relativement bas, constituant une typologie variée du bâti. Sur d'anciens terrains SNCF, « la Corniche », située à l'ouest du pavillon Baltard, forme un « mur » d'immeubles marquant le site.

Un réseau de rues parallèles au coteau est à compléter par des perpendiculaires qui descendent vers la Marne, dégagant des perspectives et reliant le reste de la ville aux bords de Marne.

Celui-ci ouvre des vues dominantes sur la vallée et offre en retour une présence végétale visible de part son étagement. Les perspectives visuelles restent fragiles et nécessitent des protections : maîtrise des hauteurs et des implantations du bâti, préservation de petits lotissements fin XIXème-début XXème et des maisons de villégiature, gestion du végétal et des clôtures...

Le quartier autour de la place du général Leclerc et de la gare du R.E.R.

Ce quartier forme une transition entre le secteur du bois de Vincennes et le centre historique de Nogent. Traité en « entrée de ville », des bâtiments élevés y ont été autorisés. Il a ainsi connu une forte poussée de construction d'immeubles collectifs. Toutefois, l'ancienne gare et la place Pierre Sépard, isolés au nord-est du carrefour, ont été préservées. Aujourd'hui, la RATP projette de restructurer la gare routière et de créer un pôle multimodal moderne. Le programme prévoit aussi un îlot d'habitations.

Quelques données statistiques actualisées (source INSEE, année 2007) :

La part des résidences principales représente, 92,4 %.

La part des résidences secondaires, y compris les logements occasionnels, 1,3 %

La part des ménages propriétaires de leur résidence principale représente 54,6 %.

Répartition et proximité des services publics, commerces et transport en commun

Les pôles administratifs et commerciaux

Une trame horizontale et centrale est formée par la Grande rue. C'est l'axe commerçant qui a structuré le territoire communal dès le XIIIème siècle. Ce sont, d'ouest en est, les pôles d'échange de transports, de commerces et d'équipements ;

- la place du Maréchal Leclerc avec la gare R.E.R. et son marché,
- le centre Ville avec ses différents commerces et équipements, son marché,
- Dans le prolongement de l'Hôtel de Ville, la place de l'Europe avec le Palais des Arts et la gare SNCF.

Infrastructures routières et transports

Réseau routier

Le réseau routier se compose essentiellement de deux routes nationales qui se croisent Place Leclerc.

- R.N. 34 au nord-ouest vers Vincennes-Paris et au nord-est vers Chelles-Lagny,
- R.N 186 au sud-ouest vers Joinville-Créteil.

Quatre routes départementales

- R.D. 120 (Grande Rue) qui traverse Nogent et permet d'atteindre le Perreux-sur-Marne en évitant le centre-ville,
- R.D. 40 (boulevard Gambetta) qui passe le long de la ligne R.E.R. (branche de Boissy-Saint-Léger) vers Vincennes,
- R.D.41 (route de Stalingrad) vers Fontenay,
- R.D 45 (boulevard Albert 1^{er} / Pont de Nogent) qui franchit la Marne en direction des autoroutes A4 et A86 et de Champigny.

- Passage en souterrain de l'autoroute A.86.

Réseau de transport en commun

Réseau ferré

La commune est desservie par plusieurs lignes ;

- La ligne E du RER, à 25 minutes de la gare R.E.R. Haussmann-Saint-Lazare et à 20 minutes de la gare RER Magenta (Gare du Nord) en liaison avec les lignes B et D du RER. vers les aéroports de Roissy et d'Orly),
- La ligne RATP A du Réseau Express Régional (station Nogent-sur-Marne) branche Boissy-Saint-Léger, qui met Nogent à quelques minutes du quartier Châtelet/ les Halles de Paris et la relie à Marne-la- Vallée,
- La ligne SNCF Paris-Est- Gretz (station Nogent-Le Perreux).
Cette gare fait partie du programme Eole qui vise à desservir une partie de l'Est parisien à partir de la gare Paris- Saint- Lazare.

Réseau d'autobus (RATP)

- 4 lignes radiales,
- 2 lignes de rocade.

3- Projet, actions et infrastructures déjà en place

Aujourd'hui, la population du Département du Val de Marne atteint aisément les 1,3 million d'habitants et continue sa croissance d'année en année.

La population nogentaise compte au recensement intermédiaire de 2008, près de 30 630 personnes dont 6 340 personnes de + de 60 ans ; soit 20,7 % de la population du territoire.

L'équipe municipale de la ville de Nogent-sur-Marne se préoccupe des problématiques que sa population –croissante- rencontre au quotidien. C'est avec un état d'esprit soucieux, efficace et très solidaire pour ses seniors nogentais notamment, que Monsieur le Maire soutenu par son équipe, apporte depuis des années déjà, des réponses tant objectives que concrètes par une politique équilibrée.

Ces solutions sont des actions municipales, prises, améliorées et menées assidûment par les techniciens de la Ville.

Ces « solutions-réponses » sont également la volonté d'accueillir sur son territoire, des associations, des structures privées ou conventionnées d'aide en tout genre, pour satisfaire cette population vieillissante.

En étroite collaboration avec le Département, différentes aides financières et aides à la solvabilisation existent :

D'autres aides peuvent être proposées par :

- la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (aides individuelles et l'aide au retour à domicile après une hospitalisation) et sa convention avec l'UNCCAS,
- les caisses de retraite et de retraite complémentaire,
- les régimes spéciaux et les mutuelles et
- les compagnies d'assurances.

La ville de Nogent est dotée d'un grand nombre de prestations sociales qui s'associent afin de garantir aux seniors et à leur entourage familial, une qualité de vie, digne et respectable.

Le présent document renseignera en chacune de ses rubriques de Vie, sur la nature et les caractéristiques de l'ensemble de ces structures.

Tant elles sont bénévoles, privées ou publiques, que partenaires de la Ville ou indépendantes, elles exercent quoi qu'il en soit, leur vocation et dédient leurs missions au service des personnes âgées.

SOMMAIRE

1. BIEN DANS SA VILLE.....	pages 13 à 15
Des structures pluridisciplinaires à l'écoute, qui orientent, informent, aident activement et soutiennent la Personne âgée.	
2. BIEN DANS SES DROITS.....	page 16
Les formalités administratives simplifiées et accompagnées. Une vie Associative très présente.	
3. BIEN CHEZ SOI.....	pages 16 à 18
Une priorité digne et respectée : Bien vieillir en toute quiétude.	
4. BIEN DANS SON CORPS.....	page 19
La disponibilité et la mobilité : le Passeport pour le maintien de sa forme Une vie Associative tonique et motivée	
5. BIEN SOIGNE.....	pages 20 et 21
Etre entendu et compris de sa famille et des aidants. Une vie Associative bienveillante.	
6. BIEN DANS SA TETE.....	page 21
Jamais seul. Ensemble pour une mobilisation de lutte contre la solitude. Une vie Associative omniprésente sur le terrain	
Constat.....	page 22
Point sur les engagements concrétisés (depuis 2001)	page 22
Grand projet en cours d'étude.....	page 23 et 24
Lexique.....	page 25

1. BIEN DANS SA VILLE

**DES STRUCTURES PLURIDISCIPLINAIRES A L'ECOUTE,
QUI ORIENTENT, INFORMENT, AIDENT ACTIVEMENT
ET SOUTIENNENT LA PERSONNE.**



leSocial

➤ **LA MAISON SOCIALE : LE GUICHET UNIQUE**

Depuis son ouverture datant de 2006, c'est l'Interlocuteur privilégié des nogentais pour sa proximité notamment. C'est un partenaire qui connaît une grande fréquentation (moyenne mensuelle 700 visites et 800 échanges téléphoniques).

Les professionnels sont disponibles pour renseigner, orienter vers les structures compétentes, apporter des conseils. Ils

accompagnent les usagers dans les démarches et mettent en place des actions sociales, contribuent au maintien dans le logement et soutiennent les personnes dans les difficultés de la vie quotidienne.

La Maison Sociale héberge le CCAS, différentes antennes-relais à vocation similaire ; APCE* ; CRAMIF* , APF* , CPAM*, EDS* (* lexique dernière page).

La Maison Sociale accueille près de 1500 personnes par mois.

En lien étroit avec le CCAS*, les organismes sociaux et associations compétents, la Maison Sociale, organise des expositions publiques sur des thématiques traitant des problèmes sanitaires, sociaux, culturels ou de loisirs. Elle organise également des réunions partenariales pour mieux servir l'utilisateur.

➤ **LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – (CCAS)**

Au service de l'utilisateur nogentais, le CCAS recueille les demandes d'aide sociale, assure l'accompagnement de ce public, facilite la participation à la vie sociale, au maintien à domicile et à l'accueil en résidence logement.

Le Centre assure également des missions facultatives ; attribue des aides aux personnes sans ou avec peu de ressources et octroie des bons alimentaires.

C'est le Service qui instruit les dossiers de demandes de l'APA et les présente au Département pour l'attribution aux différentes aides au domicile et placement ainsi que l'Aide Médicale d'Etat.

Le CCAS est l'antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Le vieillissement de la population entraîne une croissance des demandes des usagers.

Il participe financièrement pour partie ou en totalité à la délivrance d'une carte de transport pour les personnes âgées sur l'ensemble du réseau RATP SNCF en Ile de France.

Il mène avec la Ville, des actions spécifiques relatives à l'handicap des personnes vieillissantes notamment.

LE COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Nogent-sur-Marne est rattaché au secteur gérontologique N°2 avec les Villes du Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Champigny.

Cette association pluridisciplinaire joue depuis 2005, un rôle d'information pour l'accès aux droits et aux services compétents. Elle assure la coordination des partenaires tout en favorisant la fédération des groupes d'échanges et de soutien aux aidants familiaux.

Le CLIC renseigne sur les interrogations soulevées et sur les souffrances manifestées d'un public tourmenté.

Depuis sa création, le CLIC connaît une croissance régulière d'ouverture de dossiers par les Nogentais.

LE TRANSPORT



➤ NAVIGUER DANS MA VILLE

Les Services Techniques Municipaux mettent en place un bus-navette du mardi au samedi. Les départs des navettes gratuites pour les nogentais (3 par heure) sont orchestrés par le secrétariat sur simple réservation. Ce bus climatisé est doté d'un équipement spécifique pour le handicap. Cette navette sillonne la Ville en toute sécurité pour l'utilisateur notamment âgé qui emprunte en majeure partie (90 %) ce dispositif avec ses 34 arrêts stratégiques.

➤ VILCENA

Il existe un partenariat avec la Ville et cette association qui fait bénéficier les Nogentais de tarifs adaptés. Les services qu'offre cette dernière, sont une aide physique adaptée aux besoins et un accompagnement humain pour l'accomplissement de certaines formalités.

➤ ALEXANDRE DANICOURT SERVICES

En partenariat avec le CCAS, ce prestataire est équipé d'un véhicule pouvant recevoir un fauteuil roulant. Le service est payant et sur rendez-vous.

LA CULTURE

➤ La Bibliothèque municipale :

Les services de la Bibliothèque municipale donnent la possibilité aux personnes âgées, valides ou non, d'emprunter des ouvrages spécifiques au handicap : livres à gros caractères, en braille, illustrations collées, cassettes audio. Le prêt de ces ouvrages est gratuit ainsi que sa livraison et sa reprise au domicile.

➤ Le Musée de la Ville :

Le Musée participe aux animations culturelles, particulièrement durant la semaine bleue, organisée par la Ville.

S'EPANOUIR

La Ville organise des actions festives pour les séniors qui y participent en nombre croissant.

- **Le « repas des séniors »**, un rendez-vous annuel pour un déjeuner pour les + de 65 ans. Une manifestation répartie sur 2 jours et qui ravit les 850 participants, chaque année.
- **Les après-midis dansants** animés par un orchestre, organisés gratuitement pour les séniors nogentais et leurs invités 1 fois par mois.
- **Les voyages** : chaque année, la Ville propose un séjour ou un circuit à l'étranger aux tarifs attractifs, en pension complète. Les différents voyages : la Belgique, l'Allemagne, la Hongrie, la croisière aux Pays-Bas, ont déjà été très appréciés.
- **La « Semaine Bleue »** est une manifestation nationale. La Ville de Nogent-sur-Marne, associe partenaires sociaux et associatifs et organise chaque année en octobre, un programme festif, culturel, informatif et sportif. Il est également affrété des bus, pour faciliter les activités prévues qui sont la plupart du temps, gratuites.

LE LIEN QUI LIE

- En fin d'année, la Ville distribue un colis gourmand pour les personnes de 65 ans et plus (non imposables).
- Un dispositif d'intervention est mis en place en cas de plan préfectoral déclaré « grand froid », et « canicule » dédié à un public vulnérable isolé qui peut être contacté téléphoniquement sur accord préalable de l'intéressé.
- « L'appel de Courtoisie », est un nouveau dispositif d'intervention exclusivement communal. Mis en place du 1^{er} juillet au 31 août et sur une simple inscription sur registre, le séniors sera appelé 1 fois par semaine par un agent de la Sécurité Civil Volontaire (SCV) et le week-end, par le personnel d'astreinte.
- La Ville pense à ses centenaires et organise avec la complicité de la famille, un moment chaleureux à leur domicile, le jour de leur anniversaire, en présence de Monsieur le Maire.
- La Ville fête ses doyens (à partir de 100 ans) en leur réservant un colis gourmand chaque année.

La Ville s'appuie également sur les compétences du CCAS, de la Police Municipale, des Associations solidaires, des partenaires de la Maison Sociale pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

La vie associative à Nogent est représentée par environ 250 associations actives.



2. BIEN DANS SES DROITS

LES FORMALITES ADMINISTRATIVES : DES ACTIONS SIMPLIFIEES ET ACCOMPAGNEES.

> Ecoute et services

L'association propose les services et l'expérience d'un écrivain public pour toute sorte de rédaction.

L'association planifie et organise des cours gratuits d'informatique.

> Association Départementale des conjoints survivants du 94

La structure accueille, écoute et aide aux démarches juridiques et administratives.

La Maison des Associations est dédiée aux services des Associations Nogentaises pour l'accueil, le siège de leurs permanences et l'exercice de leurs activités. La structure est occupée à plein temps.

3. BIEN CHEZ SOI

UNE PRIORITE DIGNE ET RESPECTEE : BIEN VIEILLIR EN TOUTE QUIETUDE.



Les Services d'aide et d'accompagnement au domicile sont assurés par les associations locales ou partenaires mais également par des sociétés privées qui disposent d'un agrément départemental et régional.

RESTER A DOMICILE

Deux personnes âgées dépendantes sur trois, vivent à domicile.

Les demandes d'aide sociale sont très importantes.

Le recours à des professionnels en la matière ainsi que la mise en place d'actions deviennent de réelles nécessités.

Quatre associations d'aide à domicile sont basées -et ou- interviennent sur Nogent.

Chacune est conventionnée par le Département, le CCAS, la CNAV*, l'APA et titulaire d'un agrément qualité ; il s'agit de :

- Nogent Présence,
- Age Inter-services,
- Maison et Services,
- Junior Sénior,

Chacune propose à la fois, une aide et un accompagnement sous forme de plan d'aide individualisé et de mise en place d'actions en fonction des besoins référencés au préalable.

Elle assure les missions dominantes suivantes :

- activités domestiques, (entretien du logement, du linge, courses, préparation du repas),
- le maintien de la vie sociale, (promenades, lecture, jeux, aides administratives),
- les actes essentiels de la vie (aide au lever, au coucher, aide à la toilette, aide au déplacement, aide à la prise des repas...) Ces actes importants sont assurés aussi par d'autres associations des villes voisines comme l'Adhap Services* de Fontenay sous bois.

LES REPAS

➤ Le CCAS

Sur le terrain, la structure gère le service de livraison de repas à domicile apportés aux personnes âgées, handicapées ou malades.

Le portage des repas à domicile est une aide complémentaire. C'est un dispositif qui peut être rapidement mis en place pour répondre à tous les besoins de la vie courante, tant durables que ponctuels : accompagnement de sorties d'hôpital, etc....

Des sociétés privées installées sur le territoire du Val de Marne, assurent également la livraison de repas.

LA SECURITE

➤ La Téléassistance

Il s'agit d'une assistance pour la prévention des risques.

Le souscripteur peut également disposer d'un soutien et d'un suivi psychologique.

Une convention tripartite est signée entre le département, le CCAS et la société. Les demandes d'assistance sont évaluées par la compagnie d'assurance agréée.

Des aides sont possibles sous conditions

Le dispositif est réconfortant pour l'intéressé, après un dialogue avec l'opérateur qui évalue la priorité des soins, l'opérateur prend les contacts d'urgence et prévient la famille.

ENTRER EN RESIDENCE OU EN MAISON DE RETRAITE

➤ **Résidences Municipales « Foyer-logements »**

- Résidence le Cèdre,
- Résidence les Villemains.

Les résidences disposent d'une salle commune de loisirs où les résidents peuvent se réunir. Différentes activités sont proposées en libre service, d'autres sont proposées aux résidents et d'autres encore, sont suggérées par ces derniers : l'accès aux technologies nouvelles par exemple.



Des sorties avec la navette municipale sont organisées par la Direction des résidences. Tout au long de l'année, des animations aussi diverses que variées sont organisées avec la contribution du CCAS et des services municipaux, des sorties culturelles, de plein air, du travail manuel, des conférences, des échanges inter-générationnels...

➤ **Maisons de retraite**

- **Fondation Lepoutre (gérée par la Fondation Favier Val-de-Marne) ;** EHPAD* de 36 lits dont 12 réservés pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et 10 places en accueil de jour.

- **Maison Africa ;** EHPAD destiné à des personnes âgées relevant d'une congrégation religieuse, (75 lits).

- **Maison Nationale des Artistes ;** EHPAD* dédié prioritairement à l'accueil des artistes puis aux Nogentais, (75 lits).

- **2 Résidences privées « Les Hespérides »,** (180 lits).

Par ailleurs, la structure **Jacqueline Olivier** accueille des personnes adultes handicapées.

4. BIEN DANS SON CORPS

LA DISPONIBILITE ET LA MOBILITE DE NOS SENIORS.

LES LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES

➤ Le CCAS et ses partenaires

La lettre trimestrielle aux séniors permet de faire connaître au public concerné, les différentes actions de prévention et d'animation développées par la Ville et le CCAS.

La structure développe des ateliers de diverses natures. C'est aussi, la possibilité pour les usagers de pouvoir tisser des liens d'amitié et d'entraide.

- L'Atelier Equilibre, monté avec le Comité Départemental d'Education Physique et de la Gymnastique Volontaire, vise à maintenir l'autonomie en travaillant l'équilibre et le risque contre les chutes. Des activités de bien-être et de confort qui contribuent à l'entretien de sa condition physique et psychologique.
- L'atelier Mémoire, mis en place avec la Mutualité Sociale Agricole, a pour objectif de stimuler la mémoire par des exercices ludiques et de trouver des astuces pour éviter les oublis.
- Un atelier Chorale est également en place pour satisfaire les intéressés.

LA VIE ASSOCIATIVE

➤ Le Club Beauté Plaisance

L'association propose de nombreuses animations : des sorties culturelles, des voyages, des activités manuelles, relaxantes, de plein air et nautiques sont proposées auprès de ses 450 adhérents.

➤ Retraite Sportive Nogentaise

Affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive, l'Association propose des randonnées, choisies par les adhérents pour le plaisir de se rencontrer et d'entretenir leur forme.

➤ Arobase

Association qui propose gratuitement 2 cours de 2 heures d'initiation et découverte de l'environnement informatique puis 2 stages de sensibilisation et perfectionnement (recherche documentaire) organisés avec la MJC*, Ecoute et services et A.D.E.N.T.*

➤ Les anciens combattants

La Maison des Anciens combattants accueille les 12 permanences des Associations dédiées aux Anciens Combattants.

La Ville est riche en activités associatives : cette liste n'est donc pas exhaustive.

5. BIEN SOIGNE



AIDE, ECOUTE ET SOUTIEN.

➤ Alzheimer Val de Marne

Halte Relais : des familles au service des familles.

C'est un lieu d'information et d'aide aux familles et aux malades confrontés à cette maladie et aux troubles apparentés.

Une permanence existe à la Résidence Le Cèdre et à la Maison des Associations.

➤ Les professionnels paramédicaux

L'ensemble des paramédicaux libéraux répondent aux consultations au domicile.

➤ Les SSIAD

Plusieurs organismes comme l'Abbaye des bords de Marne de Saint-Maur, l'ABED de Champigny sur Marne, et le SSIAD du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS*) « Les EHPAD publics du Val-de-Marne -ex Fondation Favier-, comme les HAD* de l'AP-HP* ou semi privé (La Croix Saint Simon), interviennent sur la commune en nombre suffisant.

L'Abbaye de Saint Maur

Un service certifié AFNOR géré par l'Abbaye des Bord de Marne, a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

28 places sont réservées pour la commune de Nogent sur marne.

➤ Le groupement de coopération sociale et médico-sociale - « Les EHPAD publics du Val-de-Marne

Des soins de nursing (toilette, lever, coucher, changes...) sont dispensés sept jours sur sept par une équipe d'aides soignants et d'aides médico-psychologiques sous la responsabilité d'une infirmière coordonnatrice.

31 places sont réservées pour la commune de Nogent-sur-Marne.

Une équipe mobile spécialisée Alzheimer (EMSA*) : une infirmière coordonnatrice, une psychomotricienne et deux assistants de soins en gérontologie assurent des soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile, sur prescription médicale pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

LA VIE ASSOCIATIVE

➤ **Vivre en Ville**

Passerelle entre la vie hospitalière et le retour au domicile en intégrant les personnes dans des appartements en ville.

➤ **Union nationale des familles et amis de malades psychiques (UNAFAM Val de Marne) : Aide aux familles, réunions d'information et groupes de paroles.**

➤ **Ecoute téléphonique**

L'association et ses bénévoles assurent un soutien attentif. L'intéressé sera renseigné sur la maladie, les aides et les structures existantes.

6. BIEN DANS TETE

**JAMAIS SEUL.
ENSEMBLE POUR UNE MOBILISATION
DE LUTTE CONTRE LA SOLITUDE.**

LA VIE ASSOCIATIVE

➤ **Société Saint Vincent de Paul**

L'association se charge de rendre visite au domicile de personnes démunies et souffrant de la solitude.

➤ **Entraide et Fraternité Nogentaise**

L'association est pluridisciplinaire et elle assure :

- La distribution d'une aide alimentaire hebdomadaire de novembre à avril sur orientations des assistantes sociales ou du CCAS,
- Le versement de secours en espèces pour divers motifs,
- Une distribution vestimentaire.

Constat :

L'ensemble des services municipaux est sensibilisé aux multiples actions dédiées aux personnes âgées. La sécurité, les commodités, l'attribution d'aide sociale, l'écoute, l'échange, le respect, etc...sont quotidiens.

Sur le territoire communal, on recense :

- **7 structures d'Hébergement**, publiques et privées, soit 485 personnes qui résident en maison de retraite ou en foyer-logement,
- **26 associations** sont présentes à leurs services,
- **3 représentations départementales et régionales**, présentes sur le territoire.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Point sur les Engagements concrétisés (depuis 2001)

- Création d'une Maison Sociale (guichet unique),
- Développement de la prévention (ateliers divers intergénérationnels),
- Création de cellules de crise « grand froid », « canicule »,
- Création d'un dispositif d'intervention communal « appel de courtoise », durant les 2 mois d'été.
- Amélioration des résidences foyers logement (rafraîchissement des locaux),
- Lancement d'une maison de retraite médicalisée avec la Fondation Favier,
- Renforcement du maintien à domicile : adaptation du logement et aide à la personne, sont des actions prioritaires que mène la Ville.

Grand projet en cours d'étude

Cette nouvelle structure intégrera un pôle gériatrique.

Maison de la Longévité

Dans le cadre d'une réflexion de Monsieur le Maire concernant un **Pôle Gériatrique** à Nogent-sur-Marne, il est intéressant de concevoir une « Maison » : plate-forme gériatrique, consacrée aux personnes de plus de 60 ans. Des consultations de santé pluridisciplinaire pourront s'y tenir.

En effet, il est souhaitable de réunir sur un même site, l'ensemble des forces et des compétences qui permettront de relever le grand défi posé à notre société lié à l'allongement et l'augmentation de la durée de vie de nos concitoyens nogentais.

Accueil de jour pour personnes âgées, autonomes et/ou à mobilité réduite

Objectifs

- Centralisation de tous renseignements concernant cette population,
- Possibilité aux familles de se libérer dans la journée et de se déculpabiliser de leur absence du domicile,
- Lutter contre la solitude et la sédentarité,
- Ambiance familiale,
- Animations (sur site uniquement).

Prévention

Actions :

- Consultation mémoire et évaluation des capacités,
- Entretien physique (gymnastique appropriée),
- Prévention des chutes, équilibre,
- Prise de rendez-vous pour effectuer les soins paramédicaux,
- Animations thématiques autour de la nutrition,
- Stages pour aide aux aidants,
- Stages préparations à la retraite.

Situation géographique

Sur un site qui reste à définir, en partenariat avec la Fondation Lepoutre, (géré par l'EHPAD, Fondation Favier), cette structure permettra aussi un accueil temporaire inférieur à un mois ; d'où l'importance d'une situation stratégique, sécurisée et accessible, faisant partie intégrante d'un pôle gérontologique.

Objectifs :

- Un secrétariat d'accueil unique pour les trois structures et standard central,
- Une antenne-relais du CLIC,
- Création d'un Numéro vert,
- Centralisation de l'information en un point stratégique.

Gestion

Incluse dans l'organisation de Favier avec comme avantage une mutualisation du personnel.

Délai prévisionnel de réalisation : 4 ans.

Conclusion

Toute la force de ce projet s'intégrera pleinement dans le schéma gérontologique du Département.

ACPE : Association Pour le Couple et l'Enfant

ADENT : Association pour le développement équitable des nouvelles technologies

ADHAP SERVICES : Aide à Domicile, Hygiène et Assistance aux Personnes.

APA : aide départementale financière allouée en fonction des ressources et du niveau de la perte d'autonomie de chaque personne qui en fait la demande

APF : Association des Paralysés de France

AP-HP : l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CNAV : Caisse nationale de l'assurance vieillesse

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France

EDS : Espace Départemental de Solidarité où tiennent les Assistantes sociale leur permanence.

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EMSA : Equipe Mobile Spécialisée Alzheimer

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

HAD : Hospitalisation à domicile

MJC : Maison des jeunes et de la culture

MS : Maison Sociale

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

UNAFAM : Union nationale des familles et amis de malades psychiques

UNCCAS : Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

